

BEYCHAC-ET-CAILLEAU - MONTUSSAN - SAINTE-EULALIE
SAINT-LOUBÈS - SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC - YVRAC

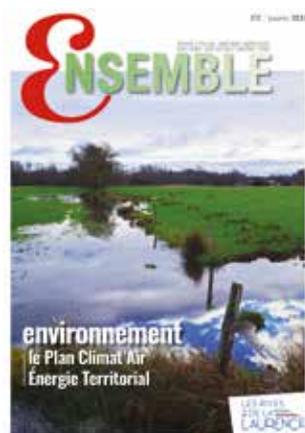
ENSEMBLE

le magazine de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence

environnement
le Plan Climat Air
Énergie Territorial

ENSEMBLE

Magazine d'information de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence



N° 17 - janvier 2024

■ **Directeur de la publication :**

Frédéric Dupic

■ **Commission communication :**

Nanou Laurentjoye (responsable),
Marie Diallo, Sylvie Fonteneau,
Yannick Laurichesse,
Annabelle Grenaud,
Julie Moya.

■ **Conception - rédaction :**

Agence Sapiens / Cyril Kerform.

■ **Impression :**

Sodal - Langon

Janvier 2024 - Dépôt légal de parution

Tirage : 14 000 exemplaires



Sommaire

éditorial <i>le mot du président</i>	3	
	4	portfolio <i>les événements marquants de dernier semestre</i>
à la une <i>mobilités : oui au changement</i>	5	
	6	milieux aquatiques <i>le schéma directeur de gestion des eaux pluviales</i>
grand angle <i>le Plan Climat Air Énergie Territorial</i>	8	
	12	en action <i>les brèves intercommunales</i>
communication <i>focus sur les différents médias de la CdC</i>	13	
	14	nos agents <i>Cécile Lachapèle, technicienne assainissement</i>
économie <i>les aides aux entreprises / focus sur BeeZen</i>	15	
	16	agenda <i>les dates à retenir sur nos communes</i>

www.rivesdelalaurence.fr

Communauté de communes
Les Rives de la Laurence

30 bis, chemin de Nice

33450 Saint-Loubès

tél : 05.56.78.91.11

accueil@rivesdelalaurence.fr



SUIVEZ-NOUS
sur facebook et instagram
@rivesdelalaurence





« La mobilité est un enjeu crucial pour les habitants »



Vous avez été nombreux à répondre à l'enquête sur les mobilités que la communauté de communes vous a proposée en fin d'année. Preuve que vous vous sentez pleinement concernés par ce sujet particulièrement complexe et qui nous mobilise en tant qu'élus. Que ce soit pour se rendre au travail, pour la vie quotidienne ou bien les loisirs, les mobilités sont aujourd'hui une des préoccupations majeures des habitants de notre territoire. Comment se déplacer, de manière simple, vertueuse et en toute sécurité ? Notre rôle est d'accompagner, par notre action publique, l'évolution des modes de transports et les aspirations des habitants. Il n'est pas question pour nous d'opposer les différents modes de déplacements, mais plutôt de favoriser les transports en commun, en complémentarité de tous les autres. Nous avons la chance d'avoir trois gares sur notre territoire, nous devons les utiliser à bon escient et les rendre accessibles au plus grand nombre.

Le dossier central de ce magazine est consacré au Plan Climat Air Énergie Territorial, le PCAET. Ce projet, que nous développons depuis déjà 2 ans, est particulièrement ambitieux et nous amène à nous projeter jusqu'en 2030 et au-delà, avec des objectifs chiffrés que nous devons atteindre, tous ensemble, en matière d'économie d'énergie et de transition énergétique.

Le travail mené par notre communauté de communes sur ces sujets est transversal, et touche toutes nos compétences. Nous avons déjà engagé plusieurs actions concrètes, telles que la création du cadastre solaire, la mise en place du programme alimentaire territorial, la plateforme de rénovation énergétique ou les partenariats avec les entreprises pour des consommations plus vertueuses. L'enjeu est autant social qu'environnemental, car le PCAET va nous permettre de nous adapter aux conséquences du bouleversement climatique en cours et de transformer durablement nos six communes.

Dans le contexte géopolitique actuel, il est peu d'occasion de nous réjouir. J'espère toutefois que ces fêtes de fin d'année vous auront été profitables. Je tiens d'ailleurs à remercier tous les élus et les bénévoles qui se sont mobilisés pour animer les deux patinoires intercommunales mises en place pour la période de Noël. J'espère que les petits et les grands auront apprécié ces instants de détente.

Je concluerais cet éditorial en me permettant, au nom de l'ensemble des agents et des élus communautaires, de vous souhaiter une très belle et heureuse année 2024 et de vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Bonne lecture,
Bien à vous,

Frédéric Dupic,
*Président de la Communauté
de communes Les Rives de la Laurence
Maire de Montussan*



Balade des 6 communes, la nouvelle version de l'événement sportif des Rives de la Laurence s'est déroulée à merveille, plus de 400 participants, un grand soleil, des bénévoles engagés... Vivement l'édition 2024 !



Assainissement, construction des bassins de la station d'épuration des eaux usées de Beychac-et-Caillau. Ce chantier a démarré en septembre 2023 et s'échelonne jusqu'en juillet 2024.

Il vise deux objectifs principaux :

- une augmentation du volume de stockage via l'ancienne station ;
 - la création d'une nouvelle filière de traitement (boues activées).
- Cela consiste en la création d'un bassin d'aération et d'un clarificateur. Il s'agit d'un chantier colossal, à l'échelle de notre communauté de communes sur les plans techniques et financiers.



Digues, la communauté de communes a organisé une grande conférence sur les digues, leur avenir et leur financement, le 14 novembre 2023, à la Coupole de Saint-Loubès.



Mobilités, la gagnante du jeu-concours sur les mobilités, Laura Mothe, habitante de Saint-Sulpice-et-Cameyrac, ici aux côtés du maire de sa commune, Pierre Cotsas et de Frédéric Duplic, président de la CdC et de Pierre Cotsas.



Prévention, la soirée-débat sur le harcèlement scolaire a rencontré son public. Organisée le 28 novembre à Montussan, elle a permis aux représentants de la M2PF (Maison de la Prévention et de la Protection des Familles) d'expliquer les enjeux de ce déplorable phénomène de société.



Animations hivernales, du 16 au 30 décembre, la Communauté de communes a proposé deux patinoires à destination des petits et des grands, comme ici à Montussan. Des rires, des chutes, de la glisse et plein d'animations, en partenariat avec les communes (Montussan et Saint-Sulpice-et-Cameyrac et les associations locale.



MOBILITÉS : OUI AU CHANGEMENT

L'enquête mobilité s'est déroulée du 18 octobre au 18 novembre 2023 et nombreuses ont été les réponses. Retour sur les principales préoccupations des habitants du territoire et sur les axes de travail qui vont être développés.



Pierre Séval,
conseiller
communautaire
délégué à la
mobilité

Les résultats de l'enquête mobilité sont clairs et les retours des administrés sont sans équivoque : **la majeure partie des personnes qui ont répondu souhaite changer ses habitudes en matière de mobilité.** Pour cela, les élus de la CDC Les Rives de la Laurence se mobilisent en lien avec de nombreux interlocuteurs.

CHANGEONS NOS HABITUDES

80% des personnes qui ont participé à l'enquête affirment que la mobilité, notamment les déplacements vers leur lieu de travail, est une grande préoccupation (finances, confort et temps de trajet). Suite à l'enquête, les commentaires qui reviennent le plus souvent, confirment que si les coûts étaient revus à la baisse et que la fiabilité du trafic ferroviaire était renforcée, les habitants utiliseraient moins leurs voitures.

« Notre ligne de RER Métropolitain entre Libourne et Arcachon est bien desservie en termes d'horaires » explique Pierre Séval, élu en charge des mobilités, « mais les habitants se plaignent d'un accès compliqué aux gares et d'un trafic perturbé par des travaux, donc des retards et des annulations de trains. Un diagnostic avait déjà été établi en ce sens, il est aujourd'hui confirmé par cette enquête » termine l'élu.

C'est en travaillant en lien avec la SNCF, la Région

et la Métropole que la communauté de communes pourra mettre en oeuvre les chantiers nécessaires, que ce soit en matière d'accès, de stationnements, ou de tarifs.

COLLABORER POUR MIEUX SE DÉPLACER

Le train a donc été identifié comme le moyen de transport à privilégier. Encore faut-il pouvoir y accéder facilement.

La CDC va travailler à l'amélioration des pistes cyclables et collabore avec la Région pour faciliter le rabattement vers les trois gares du territoire (Sainte-Eulalie, Saint-Loubès et Saint-Sulpice-et-Cameyrac). Avec la SNCF, les élus souhaitent sécuriser le stationnement aux abords des gares : « ce n'est pas chose facile quand on sait que la SNCF est propriétaire de la majeure partie des terrains qui entourent les gares et qu'elle n'est pas prête à les céder » précise Pierre Séval. Le Syndicat Nouvelle Aquitaine Mobilité pourrait quant à lui, mettre des vélos à la disposition des usagers en gare d'arrivée à l'instar de ce que fait la CALI.

Enfin, sur le plantarifaire, autre grande préoccupation des administrés, les élus et le président de la CdC, Frédéric Dupic, discutent actuellement avec la Métropole pour que les habitants du territoire puissent bénéficier de l'offre TBM+Trains qui permet de combiner l'utilisation des réseaux TBM et TER pour le prix d'un abonnement TBM+10€ par mois. « Notre ligne de RER métropolitain est la plus fréquentée, nous attendons donc une réponse adéquate » termine Pierre Séval.

Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales se protéger des inondati



La communauté de communes vient de lancer la réalisation d'un Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales. Un outil déterminant face au changement climatique et aux événements météorologiques de plus en plus violents que subit notre territoire.

Orages plus fréquents et plus violents, quantité de pluie plus importante, artificialisation des sols qui favorise le ruissellement et la mauvaise évacuation des eaux, les causes d'inondation sont multiples et la gestion des eaux pluviales est un enjeu majeur pour les collectivités.

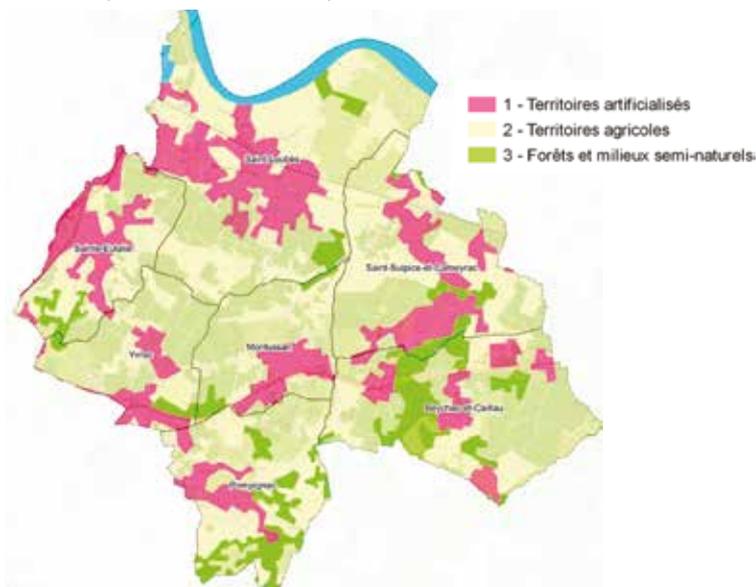
« C'est pour toutes ces raisons que la Communauté de communes Les Rives de la Laurence, qui a la compétence "gestion des milieux aquatiques et Prévention des inondations" (dite "GEMAPI", a choisi d'y voir plus clair en la matière et a souhaité, avec les 6 communes compétentes en eaux pluviales et Pompignac, établir un Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales », explique Emmanuelle Favre, vice-présidente de la CdC, en charge de la lutte

contre les inondations.

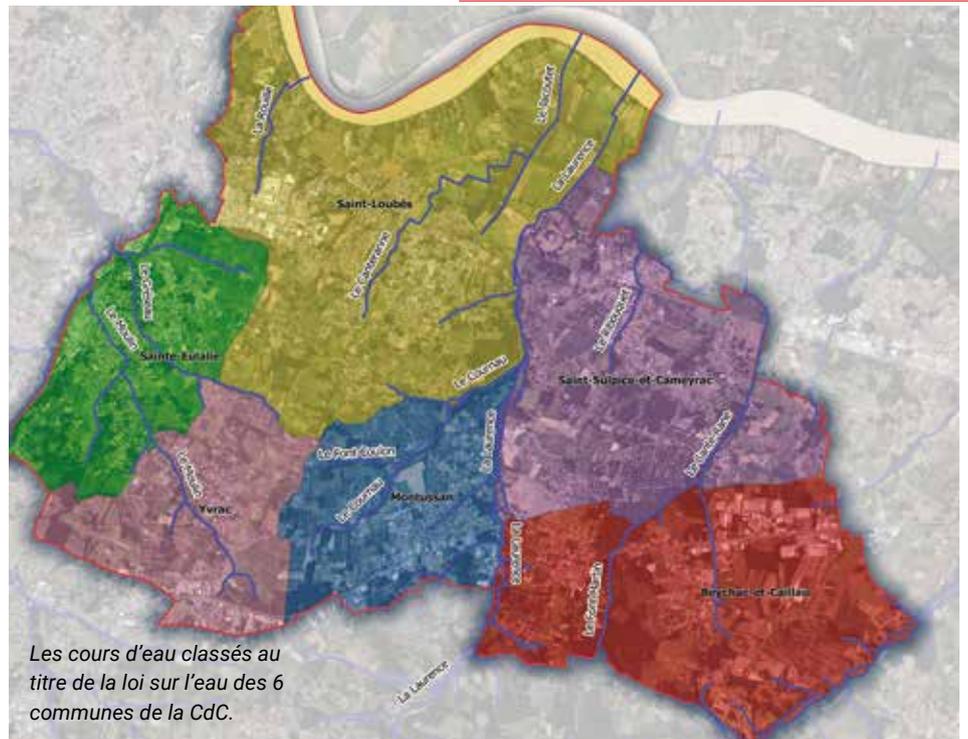
Un groupement de commandes a permis de retenir le cabinet d'études SCE, spécialisé dans l'aménagement et l'environnement, pour cette étude sur le territoire des Rives de la Laurence et de Pompignac, en amont, elle aussi traversée par la Laurence. Pour les accompagner, les élus ont retenu le cabinet d'études SCE-Environnement, spécialisé dans l'aménagement et l'environnement.

ANALYSER LE PRÉSENT POUR MIEUX ANTICIPER LES INONDATIONS

Ce document d'analyse hydraulique permet de prévoir et de prendre des mesures pour limiter les risques liés à ces eaux pluviales.



ons



Les cours d'eau classés au titre de la loi sur l'eau des 6 communes de la Cdc.

les chiffres...

53* cours d'eau

dont **1 cours d'eau majeur** : La Dordogne

3 cours d'eau intermédiaires : La Laurence, Le Gestas, Le Gua et une multitude de ruisseaux pour un total de **100 km**.

* sur les 6 communes + la commune de Pompignac

La première étape de sa réalisation a consisté en un **état des lieux des 7 communes** : sols, ensemble du réseau pluvial, conditions climatiques, etc...

Ce dernier a été présenté en bureau communautaire le 16 novembre dernier et constitue un point d'étape.

Il en ressort que le territoire des Rives de la Laurence est hétérogène (espaces artificialisés, zones agricoles, forêts et milieux semi-naturels). Les pourcentages d'infiltration des eaux sont de ce fait très différents selon les zones.

Le climat est humide, le territoire est propice aux orages, ce qui provoque des cumuls de précipitations importants, notamment en juin avec, malgré tout, assez peu de jours pluvieux.

Tous ces facteurs entraînent des inondations régulières, l'état des lieux en dénombre de nombreuses de plus ou moins grande importance, comme celle de juin 2021, qui ont concerné plus de 300 sur les 6 communes !

Avec un total de 100 km de rivières et de ruisseaux, dont la Dordogne et les 369 kilomètres

de fossés, les conséquences peuvent être désastreuses pour les personnes et les biens, comme cela a été le cas en juin 2021 et 2023.

L'élaboration de ce schéma directeur est donc une nécessité pour la protection de tous et prépare ainsi le territoire à faire face à ces événements climatiques de plus en plus récurrents.

DE L'ORAGE BANAL À LA CRUE CENTENNALE

La deuxième étape de la création du schéma directeur va permettre **d'analyser les réactions du réseau hydraulique face aux aléas climatiques** modélisés de 1 à 100 ans. C'est-à-dire, des événements annuels normaux jusqu'à des pluies et des crues majeures.

Les données ainsi relevées sont fondamentales pour la réalisation de la modélisation hydraulique et du programme de travaux qui en découle. Il est évident qu'on ne protège pas de la même manière une zone naturelle et une zone résidentielle. « *Cela va nous permettre de comprendre l'écoulement des eaux et d'engager des travaux pour éviter les inondations* », commente Emmanuelle Favre. « *L'objectif final est d'inclure ce schéma directeur dans les Plans Locaux d'Urbanisme des communes.* »

Pluviométrie des événements marquants

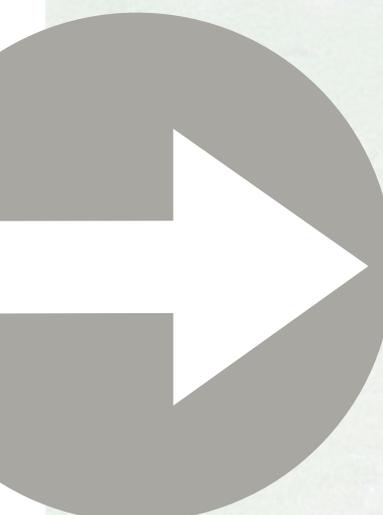
Le 17 juin 2021 : 85,2 mm à Pompignac

Le 17 juin 2021 : 78,8 mm à Saint-Loubès

Le 20 juin 2023 : 33,2 mm à Yvrac

Le 22 Juin 2023 : 46,2 mm à Saint-Loubès

1 millimètre de pluie représente 1 litre d'eau par mètre carré.



Plan Climat Air Énergie Territorial des actions pour notre avenir

Via l'élaboration du PCAET, les communes des Rives de la Laurence veulent préserver autant le climat, la biodiversité que la bonne qualité de vie sur notre territoire. Un objectif ambitieux, mais capital pour notre avenir commun.

PCAET. Derrière cet acronyme, se cache un outil déterminant pour l'avenir des politiques publiques. En effet, le Plan Climat Air Énergie Territorial est un document de coordination de la transition énergétique. Il est obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants et concerne donc la Communauté de communes les Rives de la Laurence qui s'est fortement engagée dans ce projet. Explications...

UN PACTE POUR LE CLIMAT ET L'ENVIRONNEMENT

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle, de la transition écologique sur le territoire des Rives de la Laurence.

Il s'agit d'un outil de coordination qui prend en compte, à l'échelle locale, l'ensemble de la problématique climat-air-énergie selon différents axes :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- la sobriété énergétique ;
- le développement des énergies renouvelables ;
- la qualité de l'air ;
- l'adaptation au changement climatique.

Le PCAET est un impératif réglementaire imposé par la loi sur la transition énergétique de 2015. Les communautés de communes concernées doivent se doter de cet outil opérationnel pour atteindre les objectifs suivants en 2030 :



LA NEUTRALITÉ CARBONE

Réduire les consommations énergétiques qui viennent aujourd'hui, en majorité, de nos modes de déplacement et de nos habitations.



TERRITOIRE À ENERGIE POSITIVE

Produire plus d'énergies renouvelables localement pour gagner en résilience et en indépendance.

La réalisation du Plan Climat Air Énergie Territorial se déroule en quatre phases. Dans notre communauté de communes, le diagnostic a été réalisé en janvier 2022 et un programme d'actions a été voté fin 2022. Une enquête publique est à venir pour que la population s'exprime sur ce sujet.

DIAGNOSTIC
DU TERRITOIRE

ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES

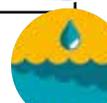
PLAN
D' ACTIONS

MISE EN
OEUVRE

DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Les orientations stratégiques des PCAET des communautés de communes de l'aire métropolitaine bordelaise fixent un cadre d'intervention et d'engagement pour les collectivités, les entreprises et les particuliers, afin d'assurer la réussite d'un projet de transition énergétique. L'effort doit donc être collectif et partagé.

AXES stratégiques et OBJECTIFS opérationnels du PCAET

Développer l'économie circulaire	<ul style="list-style-type: none"> ☉ Mettre en place une démarche d'écologie industrielle ☉ De nouveaux appels d'offres pour la commande publique ☉ Faire des déchetteries des sites supports de la transition ☉ Étudier les potentialités de production locale de gaz à partir de sources renouvelables 	
Développer un réseau d'approvisionnement alimentaire local	<ul style="list-style-type: none"> ☉ Développer un programme alimentaire territorial ☉ Protéger le foncier agricole ☉ Modifier la gestion des terrains agricoles communaux ☉ Réorienter la politique publique d'achat de la collectivité 	
Produire du bois de construction et d'industrie	<ul style="list-style-type: none"> ☉ Augmenter la production en s'appuyant sur le label "bas carbone" ☉ Accompagner les propriétaires et lutter contre le morcellement foncier ☉ Construire la forêt de demain : "Sylv'valor" ☉ Systématiser l'intégration du bois local dans les projets 	
Développer des réseaux de chaleur alimentés par la géothermie ou le bois énergie	<ul style="list-style-type: none"> ☉ Étudier les potentialités en matière d'énergie géothermique ☉ Étudier l'opportunité de développement des réseaux de chaleur 	
Réhabiliter le patrimoine bâti	<ul style="list-style-type: none"> ☉ Créer une plateforme de rénovation énergétique ☉ Développer un service dédié pour les entreprises ☉ Réaliser un schéma directeur immobilier de rénovation ☉ Engager les foyers vers de nouvelles pratiques ☉ Réduire les consommations dans le secteur tertiaire ☉ Devenir un "territoire étoilé" 	
Développer les capacités du solaire sur les espaces artificialisés ou dégradés	<ul style="list-style-type: none"> ☉ Élaborer un cadastre solaire et une thermographie aérienne ☉ Réaliser un chantier témoin ☉ Étudier les potentiels sur les bâtiments communaux ☉ Développer des parcs photovoltaïques au sol ☉ Mettre en place un référentiel commun relatif aux panneaux solaires ☉ Étudier l'opportunité de développer un séchoir solaire 	
Réduire les gaz à effet de serre et préserver la séquestration carbone	<ul style="list-style-type: none"> ☉ Développer le pâturage ☉ Développer la méthanisation ☉ Développer un approvisionnement en matériaux de constructions bio ou géosourcés 	
Informer sur la qualité de l'air et réduire les émissions	<ul style="list-style-type: none"> ☉ Informer le public, former les élus et les agents ☉ Agir et investir pour réduire la pollution intérieure ☉ Agir et investir pour réduire la pollution extérieure 	
Développer les îlots de fraîcheur	<ul style="list-style-type: none"> ☉ Développer et préserver les îlots de fraîcheur des grands paysages ☉ Lutter contre les îlots de chaleur urbains à l'échelle des quartiers ☉ Lutter contre les îlots de chaleur urbains à l'échelle de la parcelle 	
Améliorer la résilience aux risques	<ul style="list-style-type: none"> ☉ Réaliser un plan intercommunal de sauvegarde ☉ Intégrer, lors de l'élaboration des PLU, les secteurs soumis aux risques naturels ☉ Aménager les lisières urbaines, agricoles et naturelles 	
Économiser la ressource en eau	<ul style="list-style-type: none"> ☉ Poursuivre une politique d'économie dans les collectivités ☉ Développer de nouveaux usages pour réduire les consommations ☉ Développer de nouveaux usages chez les entreprises et les particuliers 	
Renforcer les mobilités durables et décarbonées	<ul style="list-style-type: none"> ☉ Établir un schéma des mobilités ☉ Réaliser un plan des mobilités actives ☉ Favoriser la création de plans de mobilité (inter)entreprises et (inter)collectivités ☉ Promouvoir les mobilités inclusives 	
Mettre en oeuvre et suivre le PCAET	<ul style="list-style-type: none"> ☉ Inscrire la transition énergétique et climatique dans les politiques publiques locales ☉ Renforcer l'expertise par l'accompagnement d'une ingénierie de conseils et de projets ☉ Informer et engager les acteurs du territoire et particulièrement les habitants dans la démarche 	

économiser l'eau : Etex, un exemple concret

Le 29 septembre dernier, Frédéric Dupic, le président de la CdC, était aux côtés d'Emmanuelle Favre, maire de Saint-Loubès et Pierre Cotsas, vice-président en charge de l'assainissement, pour autoriser l'utilisation des eaux retraitées de la station d'épuration de Saint-Loubès dans le processus industriel.



Le projet prévoit de raccorder le site d'ETEX à la canalisation publique refoulant les eaux traitées de la station d'épuration vers la Dordogne et ainsi, réduire de 50 000 m³ l'utilisation d'eau potable dans la fabrication des plaques de plâtre : cela équivaut à la consommation de 1000 appartements environ. Un exemple qui illustre les efforts de nos entreprises et de notre collectivité en matière d'économie de la ressource en eau.

énergie : le développement du cadastre solaire

Aujourd'hui, le volume d'énergie consommé par le territoire des Rives de la Laurence, toutes activités confondues, est de 900 GWh (gigawatts heures). En 2026, l'objectif est une consommation de 802 GWh pour le territoire et une diminution d'environ 50 % d'ici à 2050 pour arriver à une consommation de 412 GWh.

L'exploitation de l'énergie solaire est une réponse à cet objectif. La communauté de communes a mis en œuvre un **cadastre solaire** via une plateforme numérique (flash QR code ci-contre). En rentrant votre adresse, vérifiez l'opportunité d'installer des panneaux solaires sur votre toiture. En un simple clic, vous serez informés sur les coûts d'installation et sur la rentabilité du projet. La plateforme vous oriente vers les bons partenaires et professionnels.



développer l'approvisionnement alimentaire local

Plusieurs actions et démarches sont déjà engagées visant à atteindre cet objectif ambitieux : Projet Alimentaire Territorial, jardins partagés (Beychac-et-Cailleau, Montussan, Sainte-Eulalie, Saint-Loubès, Saint-Sulpice-et-Cameyrac), territoires bio-engagés (Beychac-et-Cailleau, Saint-Loubès, Montussan), projets de production agricole municipale (Modery à Saint-Loubès).

En partenariat avec le Pôle Territorial de l'Entre-deux-Mers, d'autres projets doivent être développés :

- protection du foncier agricole ;
- modification de la gestion des terrains agricoles ;
- réorienter la politique publique d'achat des collectivités vers des produits locaux et respectueux de l'environnement.



2 questions à...



Emmanuelle Favre,
Vice-Présidente de
la CdC, en charge du
plan climat, autonomie
alimentaire, gestion des
milieux aquatiques et
prévention du risque
inondation.

Comment expliqueriez-vous le Plan Climat Air Énergie Territorial au grand public ?

Il s'agit d'un plan d'actions qui rentre dans un cadre légal, notamment la loi de Transition Énergétique. C'est un cadre d'engagement pour le territoire avec des objectifs chiffrés. Pour notre intercommunalité, nous visons la neutralité carbone et un territoire à énergie positive. C'est-à-dire produire davantage d'énergies renouvelables localement, tout en diminuant les consommations pour atteindre l'autonomie énergétique.

Quelles sont les actions lancées par la communauté de communes ?

Elles sont multiples. Les principales actions concernent la maîtrise de l'énergie et des ressources comme l'eau, la relocalisation de la production alimentaire, le développement des mobilités électriques et douces, ou encore les outils dédiés à l'aide à la rénovation énergétique. Le PCAET doit impliquer tous les acteurs du territoire, des collectivités aux entreprises en passant par les habitants. C'est un défi collectif !



collège de Montussan

top départ des travaux

La première phase de travaux de la construction du nouveau collège a démarré à Montussan.

La première étape est d'ailleurs du ressort de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence qui finance des travaux route d'Angeline. Avant de commencer la construction du collège, il convient de mener des travaux de prolongement des réseaux d'assainissement (compétence intercommunale) jusqu'à l'établissement scolaire et de créer un cheminement doux pour les piétons et les cyclistes.

La structure de la route d'Angeline sera également renforcée pour permettre l'accès des engins de chantier, notamment de terrassement, à partir du 1^{er} trimestre 2024. Le revêtement sera réalisé en grave-bitume, mélange qui permet un bon compactage supportant le passage des camions.

Le coût des travaux est de 600 000 € TTC, supporté par l'intercommunalité et s'intègre en partie dans le plan vélo du Conseil départemental.



Un fonds de concours de 276 000 € a été alloué par la communauté de communes pour la création des parkings, en complément du financement du Département de la Gironde.

Déroulé des travaux :

DÉCEMBRE 2023 - MARS 2024 - Travaux de préparation, route d'Angeline.

MARS/AVRIL 2024 - Travaux de terrassement.

Jusqu'à fin 2024 - Travaux de gros œuvre.

SEPTEMBRE 2024 - ÉTÉ 2025 - Travaux de corps d'État.

pour la rénovation énergétique

contactez SOLiHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
GIRONDE

Vous envisagez des travaux d'isolation de votre logement et de rénovation énergétique ?

SoliHa est une association privée au service de l'habitat. Partenaire de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence, elle se tient à votre disposition pour toute information concernant la rénovation et les subventions associées, une évaluation énergétique de votre logement ou encore des travaux d'isolation. C'est un service entièrement gratuit et accessible à tous.

Des permanences vont avoir lieu dans plusieurs communes de notre CdC, de 14h00 à 17h00 :

- mercredi 24 janvier 2024 - (CDC)
- mercredi 28 février 2024 - (Saint-Sulpice-et-Cameyrac)
- mercredi 27 mars 2024 - (Sainte-Eulalie)
- mercredi 24 avril 2024 - (Montussan)
- mercredi 22 mai 2024 - (Beychac et Cailleau)

Contacts : 05.56.33.88.70

infoenergie33@solihha.fr

devenez sapeur

pompier volontaire

Les casernes de Saint-Loubès et de Saint-Sulpice-et-Cameyrac recrutent de nouveaux sapeurs pompiers volontaires prêts à s'engager au service de la population.

Vous découvrirez et vous développerez au sein d'une corporation, des valeurs fortes telles que l'altruisme, la solidarité ou encore le courage. Cet engagement est indemnisé et réalisé durant votre temps libre, en parallèle de votre profession ou de vos études. Quelques conditions sont à remplir comme être âgé d'au moins 18 ans et habiter à 10 minutes maximum d'une des casernes afin de pouvoir répondre aux astreintes.

Depuis 2019, il est possible de s'engager uniquement sur du "secours à la personne". Ce type d'engagement s'adresse aux personnes ne souhaitant pas intervenir sur des missions incendie ou ayant une restriction d'aptitude physique ou médicale.

Plus d'informations sur :

www.pompiers33.fr onglet "Rejoignez-nous".





investir tous les domaines de la communication pour mieux vous informer

Avec le lancement de son site internet et de sa page Instagram, la communauté de communes met en place une communication efficace, à destination de toutes les populations. Explications.

Après avoir développé et mis en ligne son site internet, la Communauté de communes Les Rives de la Laurence **vient de lancer sa page Instagram**. Un nouvel outil de communication qui vient compléter le panel déjà existant : magazine, page Facebook, site internet, réseau IntraMuros, sans oublier le portail des médiathèques Ombel.

« *En élargissant notre champ d'actions, nous pouvons toucher plus de monde. En quelques années, la communication intercommunale a fait sa mue pour être plus proche des administrés* », commente Nanou Laurentjoye, conseillère intercommunale déléguée à la communication.

VALORISER LES PROJETS ET LE TERRITOIRE

Pour l'intercommunalité, la communication s'est longtemps orientée sur les services et les compétences. Avec les réformes, désormais, le projet de territoire est clairement prioritaire avec des axes forts comme la transition écologique, le développement économique, de même que la valorisation de celui-ci afin de renforcer l'attachement local.

PCAET, CTG, PETR... autant d'acronymes derrière lesquels se cachent des projets qu'il convient d'expliquer à la population.

Cela démontre également que la communauté de communes n'est plus seulement un gestionnaire de services publics dans un rôle

délégué par les communes, mais **un acteur à part entière du territoire** qui porte des projets structurants.

À CHAQUE OUTIL DE COMMUNICATION SON RÔLE AUPRÈS DES HABITANTS

Les pages **Facebook** et **Instagram** sont là pour relayer l'actualité de la communauté de communes, mettre en avant les événements et promouvoir le territoire.

Le **magazine intercommunal "Ensemble"** permet d'assurer avec détails l'information sur les services publics, les grands projets et de couvrir toute la vie du territoire, qu'elle soit culturelle, économique ou associative.

Le **site Internet**, récemment mis en ligne, facilite l'accès des usagers à l'actualité et aux informations pratiques.

Ombel, le portail des médiathèques propose aux habitants d'avoir à portée de clic, le catalogue des six médiathèques du territoire, les horaires et les événements.

Le réseau **IntraMuros** est, quant à lui, un portail d'information qui permet d'accéder à toute l'actualité des 6 communes.

« *L'objectif final de tout cela reste bien évidemment d'améliorer l'identification de la communauté de communes et de ses actions auprès de toutes les populations. Les outils sont là, à nous de les animer et aux habitants de s'en emparer* », conclut Nanou Laurentjoye.



@communauté de communes
Les Rives de la Laurence

@cdcrivesdelalaurence

www.rivesdelalaurence.fr



Cécile Lachapèle, nouvelle technicienne assainissement

La communauté de communes, gestionnaire du réseau et des installations de traitement des eaux usées, a pour objectif premier la dépollution. Pour y répondre, une nouvelle technicienne a été recrutée : rencontre avec Cécile Lachapèle.

Aujourd'hui, la CdC doit répondre à des exigences précises, notamment en matière de qualité de rejet des eaux usées en milieu naturel. Comment ce travail est-il mené ? C'est la question à laquelle la nouvelle technicienne assainissement répond.

UNE SPÉCIALISTE DE L'EAU

Cécile Lachapèle, 43 ans, est qualifiée dans le traitement des eaux. Après avoir évolué dans une entreprise de travaux publics dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement, elle a été recrutée en octobre dernier pour apporter son expertise. « *J'aime l'aspect technique de mon métier, vérifier et étudier les types d'équipements choisis, conseiller et alerter les élus sur les solutions proposées par l'exploitant et donner un avis sur ce qui est pertinent ou pas* » explique-t-elle. Dans le cadre de la protection de l'environnement, l'objectif de qualité de rejet des eaux traitées est primordial.

RÉHABILITER LES STATIONS D'ÉPURATION

Le territoire de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence est doté de 7 stations d'épuration qui ont traité 1,2 millions de m³ d'eaux usées en 2022. Deux d'entre elles, celle de Beychac et celle de Montussan,



ont été jugées non conformes par les services de l'État. Le traitement des eaux n'est pas assez qualitatif pour répondre aux normes imposées. Les élus communautaires se sont emparés du sujet et d'importants travaux sont en cours pour une mise en conformité mi-2025.

LUTTER CONTRE LES EAUX PARASITES

La performance des stations d'épuration est directement liée aux réseaux des eaux usées. « *Une grande partie de mon travail consiste à prioriser avec les élus les travaux d'entretien des 130 km de canalisations du territoire* » explique Cécile Lachapèle. Les eaux parasites (intrusion des eaux pluviales ou de nappes) s'infiltrent, surchargent le réseau et donc, les stations d'épuration. S'il y a surcharge, les effluents sont mal traités et engendrent une pollution.

Tout ce travail de veille assure le bon fonctionnement d'un assainissement collectif auquel plus de 10 000 personnes sont raccordées sur notre territoire.

les chiffres...

1,2 millions de m³ d'eaux usées traitées en 2022

7 stations d'épuration à gérer

130 km de canalisations



« *J'aime l'aspect très technique de mon métier, vérifier et étudier les types d'équipements choisis, conseiller et alerter les élus sur les solutions proposées par l'exploitant* ».

Cécile Lachapèle, nouvelle technicienne assainissement individuel et collectif de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence.



développement économique

le soutien aux entreprises

Dans le cadre des aides* aux entreprises et à l'activité économique proposées par la Région Nouvelle Aquitaine qui a la compétence économique et donc, définit les grandes orientations, la Communauté de communes Les Rives de la Laurence, en lien avec le Pôle Territorial Coeur Entre-Deux-Mers, lancent des ACP pour **aider au maintien des entreprises du territoire**. Ce dispositif vise à favoriser le maintien de l'économie. Il est co-financé par la Région à 50% et par les 5 communautés de communes de l'Entre-deux-Mers.

Les enveloppes financières servent à :

- réaliser un diagnostic et un accompagnement à la transmission d'entreprise ;
 - réaliser un diagnostic et un accompagnement dans la transformation numérique de l'entreprise ;
 - réaliser un audit du projet d'investissement ;
 - financer l'investissement productif à hauteur de 30 %.
- Pour être **éligibles à une aide**, les investissements de l'entreprise doivent être liés à un projet qui entre dans au moins une des thématiques soutenues : la transmission d'entreprises, la transformation numérique, la transition écologique et énergétique,

*Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) et Actions Collectives de Proximité (ACP).

la modernisation des outils de production.

Qui peut en bénéficier ?

- les petites industries manufacturières ;
- les artisans de la construction ;
- les commerces et services de proximité ;
- la restauration.

Des premiers dossiers ont déjà été déposés auprès du Pôle Territorial.

Pour toute demande de subvention, un audit du projet d'investissement sera obligatoirement réalisé. Les entreprises pouvant être éligibles à ce dispositif doivent être inscrites au registre du commerce, avoir un chiffre d'affaires inférieur à 10 millions d'euros et employer moins de 10 salariés.



innovation

BeeZen, une invention 100% locale !

Médaillé d'or au concours Lépine à Paris, le montussanais Manuel Augusto, nous présente BeeZen, outil de lutte contre les insectes nuisibles et dangereux (frelons, guêpes).

Le concours Lépine de Paris, c'est un peu la coupe de France des inventions et des innovations. Beaucoup de candidats, mais peu d'élus et de vainqueurs. Cette année, c'est un montussanais, Manuel Augusto, qui a remporté la médaille d'or, dans la catégorie "quotidien et arts de vivre" avec BeeZen.

ÉLIMINER LES INSECTES NUISIBLES SANS DANGER ET DE MANIÈRE ÉCORESPONSABLE

Alors BeeZen, c'est quoi ? Il s'agit d'un appareil mécanique très simple (perche télescopique de 3,40 m. de long) qui utilise la puissance des aspirateurs pour éliminer les insectes.

« La distance permet d'agir en sécurité et sans utiliser de produits insecticides ou chimiques qui présentent des risques pour notre santé et pour l'environnement », explique l'inventeur.

Il fallait y penser, c'est ce que Manuel Augusto a fait au fond de son atelier, lorsqu'il s'est retrouvé confronté à un nid de frelons asiatiques dans sa maison.

Techniquement, le BeeZen pèse moins de 600 grammes, il est fait en carbone, en fibre de verre et en PVC. Tout le monde peut ainsi l'utiliser. Le brevet a été déposé et l'appareil va être fabriqué en Gironde et commercialisé auprès des professionnels comme des particuliers dans quelques mois. Félicitations Manuel !

www.my-beezen.fr



Manuel Augusto, sur son stand du concours Lépine.



VENDREDI 19 JANVIER

> Yvrac

Conférence sur l'alimentation anti-inflammatoire à 18h00, à la médiathèque.

SAMEDI 20 JANVIER

> Sainte-Eulalie

Théâtre à la salle des fêtes à 20h30 : "Tous mes rêves partent de la gare d'Austerlitz". Entrée gratuite.

DIMANCHE 21 JANVIER

> Saint-Loubès

Rassemblement des vieilles voitures, au port de Cavernes.

SAMEDI 3 FÉVRIER

> Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Soirée à thème avec "Les Gazelles de la Presqu'île", à la salle des fêtes.

DIMANCHE 11 FÉVRIER

> Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Rassemblement des vieilles voitures du CRAM, parking du stade Lamothe, de 9h00 à 12h00.

DIMANCHE 18 FÉVRIER

> Saint-Loubès

Rassemblement des vieilles voitures, au port de Cavernes.

SAMEDI 24 FÉVRIER

> Montussan

Carnaval de Montussan (à confirmer).

MARDI 5 MARS

> Saint-Loubès

Collecte de sang, de 15h00 à 19h00, à La Coupole.

SAMEDI 9 MARS

> Saint-Loubès

Carnaval de Saint-Loubès.

> Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Carnaval de Saint-Sulpice-et-Cameyrac.

> Montussan

Loto Athletic 89 FC (club de Beychac-et-Cailleau, Montussan et Yvrac).

DIMANCHE 10 MARS

> Saint-Sulpice-et-Cameyrac

2^{ème} édition de la course nature "Entre Golf et vignes".

> Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Rassemblement des vieilles voitures du CRAM, parking du stade Lamothe, de 9h00 à 12h00.

SAMEDI 16 MARS

> Sainte-Eulalie

Carnaval de Sainte-Eulalie, à partir de 14h00

DIMANCHE 17 MARS

> Saint-Loubès

Rassemblement des vieilles voitures, au port de Cavernes.

SAMEDI 23 MARS

> Yvrac

Carnaval d'Yvrac.

MERCREDI 27 MARS

> Saint-Loubès

Bourse aux vêtements "Printemps / Été", de 9h00 à 18h00, salle Max Linder.

JEUDI 28 MARS

> Saint-Loubès

Carrefour de l'emploi à La Coupole.

LUNDI 1^{ER} AVRIL

> Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Omelette Pascale, à 12h00, au parc de la mairie et à la salle des fêtes (sur inscription auprès de la mairie).

DU 11 AU 18 AVRIL

> Saint-Loubès

Festival du Jeu à La Coupole.

DIMANCHE 21 AVRIL

> Saint-Loubès

Rassemblement des vieilles voitures, au port de Cavernes.

VENDREDI 26 AVRIL

> Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Soirée festive au parc de la mairie.

SAMEDI 27 AVRIL

> Beychac-et-Cailleau

Gala de danse de L'association ReBeCA, à la Coupole de Saint-Loubès.

DU 3 AU 5 MAI

> Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Festival "Théâtre de Printemps", à la salle des fêtes.

DIMANCHE 12 MAI

> Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Rassemblement des vieilles voitures du CRAM, parking du stade Lamothe, de 9h00 à 12h00.

DU 17 AU 20 MAI

> Sainte-Eulalie

Fête de la Pentecôte.

DIMANCHE 19 MAI

> Saint-Loubès

Rassemblement des vieilles voitures, au port de Cavernes.

SAMEDI 25 MAI

> Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Soirée théâtre, avec la C^{ie} KIPROKO, à la salle des fêtes.

SAMEDI 31 MAI

> Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Soirée festive au parc de la mairie.

SAMEDI 1^{ER} JUIN

> Sainte-Eulalie

"Les jeux sont faits" par le théâtre Job, à 20h00, à la salle des fêtes. Entrée gratuite.

DIMANCHE 2 JUIN

> Sainte-Eulalie

Gala de danse, organisé par la mairie de Sainte-Eulalie, à la Coupole.

SAMEDI 8 JUIN

> Montussan

Gala de Chouquette Fée un Rêve.

DIMANCHE 16 JUIN

> Saint-Loubès

Rassemblement des vieilles voitures, au port de Cavernes.

SAMEDI 22 JUIN

> Saint-Loubès

Gala de danse, organisé par la mairie de Sainte-Loubès, à la Coupole.

> Sainte-Eulalie

Sainteufolie au parc de la Tour Gueyraud.

Bonne année 2024 avec la Communauté de communes les Rives de la Laurence

retrouvez toute l'actualité
de votre intercommunalité
sur facebook et Instagram
[@rivesdelalaurence](#)